



# Guide du Militant



## Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme

LES DROITS DE L'HOMME SONT  
UNIVERSELS ET INDIVISIBLES

**L'INDÉPENDANCE DE LA LADDH PAR RAPPORT  
AUX INSTITUTIONS DE L'ÉTAT ET AUX PARTIS  
POLITIQUES EST LE GAGE DE SA LIBERTÉ, ET DE  
SA QUALITÉ DE CONTRE-POUVOIR SUR LES  
PROBLÈMES DES LIBERTÉS, OPPOSÉE À  
L'ANNEXION ÉTATIQUE DES DROITS DE  
L'HOMME.**

Les droits de l'Homme sont toujours en dehors de l'État. C'est l'Homme debout face à l'État. Avec les organisations des droits de l'Homme secrétés par l'État, les droits de l'Homme sont en danger de manipulation et de récupération, les deux faits marquants du 2ème millénaire sont l'indivisibilité et l'universalité des droits humains.

Les droits de l'Homme doivent être pris dans toute leur dimension parce qu'ils ne sont pas divisibles et sont porteurs de liberté politique, civile, économique, sociale et culturelle.

L'universalité des droits de l'Homme est la condition sine qua non du dépassement des particularismes nationaux, et des spécificités culturelles. Les êtres humains quelque soient leurs opinions, leur appartenance politique et religieuse, leur ethnie, leur condition sociale, jouissent des mêmes droits, et sont affectés du même coefficient et détermination :

La mission d'un militant de la LADDH est d'assumer avec force, abnégation et détermination :

- La promotion « de l'homme, de tout homme, de tout l'Homme, et de tous les hommes » selon la formule de Jean Paul Sartre.
- Toute personne humaine privé de sa liberté et dont les droits sont menacés a droit à la défense, au soutien et à la solidarité de tous les défenseurs des droits humains.

Il doit :

- Dénoncer la vague de répression tous azimuts qui frappe sans discernement les citoyens, et fait couler des larmes et du sang.
- Condamner la torture qui est une pratique administrative courante, employée de manière systématique. Après l'esclavage, la torture, est le plus grand fléau de l'humanité.
- Lutter pour l'abolition de la peine de mort.
- Dénoncer et condamner la logique de la violence d'où qu'elle vienne.

- Dénoncer la violence avec laquelle le pouvoir réprime les rassemblements et manifestations populaires.
- Demander la levée de l'état d'urgence qui altère et aliène les libertés, les champs politique et médiatique.
- Combattre l'arbitraire, l'injustice, l'intolérance, l'exclusion qui sont présents et agissant dans la société, la xénophobie qui est l'une des variantes de l'intolérance à l'autre qui pense autrement, mais dans sa dignité, dans ses droits et sa liberté.
- Se mettre au service de la société, intégrer une dimension populaire dans son comportement, son action ses objectifs, en s'implantant dans le monde du travail, des jeunes.
- Préserver la dignité humaine des excès conjugués du pouvoir et de la bureaucratie qui a investi le champ politique malgré sa médiocrité, sa cupidité, son incompetence et sa corruption.
- Lutter pour une société juste, plus humaine, plus fraternelle, basée sur la justice sociale et la solidarité collective.
- Défendre l'état de droit et l'égalité des citoyens devant la loi.
- Garantir à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme. Les droits de l'homme sont aussi les droits de la femme, cela va sans dire, mais cela vaut mieux en le disant. La formule à utiliser est : les droits de la personne humaine ou les droits humains.
- Lutter pour une information non maquillée, libérée de la pesante tutelle de l'Etat qui a verrouillé de façon délibérée le système de communication.
- Défendre la liberté d'expression et donner le maximum de publicité aux atteintes aux droits humains car, elle se nourrissent des silences.
- Faire en sorte que la pratique journalistique respecte la déontologie et l'éthique de la profession.

- Défendre le pluralisme culturel et linguistique, lieu d'accueil des cultures étrangères, ouvert sur l'universalité.
- Proclamer sa solidarité agissante avec toutes les victimes de la tragédie nationale, celle du terrorisme d'Etat, des groupes armés islamistes, et des groupes occultes, qui exigent vérité et justice
- Diffuser l'idée que c'est par l'éducation, clé de l'évolution de la société, et de l'avenir du pays que passent toutes les routes qui mènent aux droits humains. L'éducation, mère de toutes les libertés, conjugue égalité des chances, formation des citoyens,
- Accès au savoir, sélection des élites capables de maîtriser les nouvelles technologies qui sont l'instrument de la croissance économique et de la création d'emploi.
- Lutter pour que les droits sociaux et culturels ne soient pas les parents pauvres du cadre juridique des droits humains.
- Défendre l'autonomie de la justice qui est soumise de manière organique et fonctionnelle au pouvoir. Dans les procès politiques la justice est une instance où le pouvoir juge ses adversaires.
- Défendre les droits de la personne humaine qui sont des principes générateurs de la démocratie qui se réalise par l'alternance, les contre-pouvoirs. Ils se conjuguent avec la démocratie qui est le contrôle du pouvoir, le régime politique de l'autorité librement consentie et non imposée.
- Défendre la citoyenneté, la souveraineté populaire qui permet au peuple de choisir dans la transparence et en toute liberté ses représentants au niveau de toutes les institutions de l'État.